



Compte rendu de la réunion de la commission consultative de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des changements climatiques tenue le 29 mai 2019, à 19 h, à la salle de l'étage du Centre récréatif de L'Étang-du-Nord.

Sont présents :

Gaétan Richard, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, président  
Jean-Philippe Déraspe, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, vice-président  
Thibaud Durbecq, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Michel Bonato, Tourisme Îles de la Madeleine  
Sylvette Leblanc, Comité ZIP  
Carole Leblanc, Attention FragÎles  
Camille Heidelberger, citoyenne  
Mira Turbide-Chevarie, citoyenne  
Robin Bénard, citoyen  
Étienne Piché, citoyen  
Robert Mercier, citoyen  
Serge Bourgeois, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Serge Rochon, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Claude Richard, coordonnateur du comité

**1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

La réunion débute à 19 h avec le mot de bienvenue du président, Gaétan Richard, qui remercie d'abord les membres de la commission, tant citoyens que représentants d'organismes, d'avoir accepté le mandat qui leur a été confié par la Municipalité tout en rappelant brièvement le contexte dans lequel ces quatre commissions ont été formées.

Les deux conseillers municipaux, Gaétan Richard et Jean-Philippe Déraspe, agiront respectivement comme président et vice-président de la commission.

On présente également les personnes-ressources qui appuieront les membres de la commission dans leurs travaux, soit Thibaud Durbecq en tant que directeur du Service de l'hygiène du milieu et Serge Bourgeois en tant que directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Claude Richard agira, quant à lui, comme coordonnateur des différentes commissions formées par la Municipalité.

**2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres de la commission adoptent l'ordre du jour présenté.

**3. Tour de table des membres de la commission**

On procède ensuite à un tour de table permettant aux participants de s'identifier et d'exprimer brièvement les motifs qui ont suscité leur engagement dans le cadre de cette commission.

**4. Rappel des objectifs de la commission**

Serge Rochon, directeur général de la Municipalité, présente le contexte ainsi que les objectifs relatifs à la mise en place de ces commissions. L'objectif principal de ce processus nouveau, issu d'une volonté de réforme de la gouvernance amorcée par la Municipalité en 2017, est de permettre aux citoyens et aux organismes du milieu une participation plus active aux processus décisionnels municipaux tout en apportant au conseil un éclairage concerté au regard de différents mandats qui leur auront été confiés dans le cadre des travaux de ces commissions.

Une commission consultative pourra aussi bien contribuer à l'élaboration d'une politique municipale sur un thème donné qu'à certains éléments de la planification stratégique liés à sa thématique.

Les directions des services municipaux et les commissions elles-mêmes peuvent proposer au conseil certaines questions qu'elles jugeraient pertinent d'étudier, mais la décision de mandater les commissions pour ces questions revient ultimement au conseil municipal.

## **5. Présentation de la Charte des commissions consultatives**

On passe en revue les principaux éléments de la Charte des commissions consultatives des Îles-de-la-Madeleine, document élaboré en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, qui décrit notamment le rôle des commissions consultatives ainsi que les mandats respectifs des quatre commissions, soit outre celle qui nous concerne ici, la commission consultative des travaux publics et de la sécurité publique, la commission consultative du développement économique et la commission consultative du loisir, de la culture et de la vie communautaire.

Les modalités de fonctionnement des commissions y figurent également ainsi que les critères qui régissent la sélection des membres et les responsabilités qui leur incombent. Par souci de transparence, tous ces éléments ainsi que les comptes rendus des réunions des commissions sont publics et disponibles sur le site Web de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Enfin, en matière de reddition de compte, une fois que les recommandations de la commission auront été transmises aux membres du conseil et qu'ils en auront pris connaissance, le conseil réagira aux recommandations à travers le formulaire prévu à cet effet. Il y expliquera les raisons qui justifient ses décisions, en particulier lorsque celles-ci seront contraires aux recommandations d'une commission.

Chaque commission présentera au conseil de la Communauté maritime, une fois par année, un rapport sur les activités et les mandats réalisés au cours de l'année écoulée.

## **6. Présentation de la Direction de l'hygiène du milieu**

Thibaud Durbecq présente à la commission un portrait de la gestion des matières résiduelles et de différents défis que comporte ce service, notamment en ce qui a trait aux contraintes liées à un très important caractère saisonnier dû à la simultanéité des activités de tourisme et de pêche dans l'archipel entre mai et septembre.

On y aborde également la question de l'importance de la qualité du tri à la source et des conséquences d'un mauvais tri sur les activités subséquentes de recyclage et de compostage. De façon peut-être encore plus urgente, la contamination d'une partie des déchets déposés dans les bacs contribue dangereusement à une piètre qualité des matières compostables et recyclables avec les conséquences que cette situation pourrait comporter. La Municipalité a d'ailleurs engagé une importante réflexion à ce sujet, faute de quoi il pourrait devenir de plus en plus difficile de trouver un récepteur qui accepte de traiter nos matières résiduelles à l'extérieur des Îles.

En résumé, les enjeux primordiaux de cet important dossier (17 % du budget des dépenses de la Municipalité) sont les suivants : nécessité de réduire à la source et d'accroître la qualité du compost et du recyclage, besoin de compléter le modèle financier d'exportation tout en investissant dans la valorisation des matières résiduelles et en visant l'élimination des accumulations des dernières années.

Les membres de la commission y vont de divers commentaires et questions complémentaires jugeant que cette présentation met bien la table aux divers échanges qui auront lieu dans le cadre des mandats à venir. À court terme, on évoque la possibilité d'une campagne médiatique menée conjointement par la Municipalité, Tourisme Îles de la Madeleine et les médias locaux, visant à informer et à sensibiliser tant les résidents que les visiteurs à l'importance de la qualité des matières résiduelles ainsi qu'aux impacts négatifs que de mauvaises pratiques peuvent générer.

## **7. Présentation du premier mandat de la commission**

Dans le cadre de son premier mandat, poursuivant l'objectif de réduire à la source les matières résiduelles reçues au Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR), la

commission sera invitée à formuler des recommandations au conseil sur les trois dossiers suivants :

- la réduction de l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique;
- l'élimination des sacs de plastique;
- le suremballage et les produits à usage unique.

#### **8. Premiers échanges entourant ce mandat**

Comme il s'agit essentiellement aujourd'hui d'une première rencontre de présentation et de mise en contexte, il s'ensuit un échange plus ou moins formel de premières impressions et observations à l'égard des différents dossiers précités.

En ce qui a trait aux bouteilles d'eau en plastique, on considère qu'avant de pouvoir avancer quelque recommandation que ce soit en termes de sensibilisation ou de réglementation, on aura besoin d'une certaine documentation à ce sujet, par exemple par rapport aux questions relatives aux pouvoirs municipaux en matière de limitation ou d'interdiction de certains contenants ou encore aux mesures appliquées avec succès dans d'autres milieux comparables.

On avance par ailleurs quelques actions, comme la mise en place d'un système de consigne et l'installation de stations de fontaines publiques où il est possible de s'arrêter à différentes étapes de la route pour boire ou remplir son contenant d'eau. On revient également sur la notion d'exemplarité et sur l'importance que la Municipalité se situe au premier plan à cet égard.

En ce qui concerne les sacs de plastique, le problème ne date pas d'hier. Il s'agit vraiment d'habitudes bien ancrées qu'il faut viser à changer, que ce soit par mesures incitatives ou coercitives. On estime qu'une démarche auprès des commerçants, qui a déjà donné des résultats concrets comme l'élimination des sacs de plastique dans certains marchés d'alimentation, devrait être élargie auprès d'autres commerces tels que les dépanneurs et différents commerces de détail.

Enfin la question du suremballage nécessite aussi une documentation préalable, car ici tout particulièrement on s'adresse non seulement aux habitudes des consommateurs, mais aussi à tout un système de mise en marché et de distribution.

#### **9. Définition du calendrier de travail pour réaliser ce mandat**

On convient de tenir deux ou trois sessions de travail tout au début de l'automne, soit en septembre et au début octobre, afin de travailler sur les trois dossiers du mandat. D'ici là, on verra à fixer certains objectifs plus précis et à obtenir la documentation nécessaire à la poursuite des travaux de la commission.

#### **10. Planification de la formation de l'Institut du Nouveau Monde**

Une formation destinée aux membres des différentes commissions consultatives de la Municipalité, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, a été prévue pour le 18 juin prochain.

Cette formation de deux heures sera donnée à deux occasions, soit en après-midi et en soirée, de façon à accommoder le plus grand nombre de participants possible. Les membres de la commission sont donc invités à s'inscrire à l'une ou l'autre de ces formations auprès de la Municipalité à une adresse courriel qui leur sera communiquée ultérieurement.

#### **11. Invitation à une journée de réflexion sur la planification stratégique de la Municipalité**

La Municipalité des Îles a entamé il y a quelque temps des travaux visant l'élaboration d'une planification stratégique qui se veut le plus participative possible, et c'est dans ce contexte que des représentants citoyens sont invités à une journée de réflexion qui aura lieu le 17 juin prochain. On souhaite donc qu'un certain nombre de citoyens membres des commissions consultatives puissent y participer dans la mesure de leurs disponibilités. Certains membres présents à la réunion se disent disponibles pour l'occasion.

## **12. Affaires diverses**

On rappelle en terminant la nécessité d'entrevues médiatiques (ou de campagnes de sensibilisation comme il a été mentionné plus tôt en soirée) pour rappeler à l'ensemble de la population l'importance de la qualité des déchets triés et des impacts négatifs des mauvaises pratiques sur l'ensemble du processus.

On indique également que la question des changements climatiques figurant à l'appellation de la commission devrait être prise en compte comme contexte global dans le cadre de ses discussions et des recommandations qu'elle communiquera à la Municipalité dans le cadre de ses travaux.

Enfin, on considère qu'une visite au centre de tri pour l'ensemble des membres de la commission constituerait une bonne activité de mise en situation avant le début de ses travaux.

## **13. Clôture de la réunion**

La réunion est levée peu après 21 h.

Compte rendu rédigé par Claude Richard.